



Centre nautique

Renforcer la sécurité des usagers

LA SOCIÉTÉ Vert Marine, chargée d'exploiter la piscine dans le cadre d'une délégation de service public, est confrontée, surtout l'été, à un taux supérieur de chahuts, d'incivilités, de vols ou de dégradations, de la part d'entrants occasionnels venus pour d'autres motivations que la natation ou les bienfaits du solarium. Cette situation nécessite des mesures particulières pour garantir calme et tranquillité aux usagers du Centre nautique qui recherchent, individuellement ou en famille, des moments de détente. Pour tenter d'endiguer ces problèmes, Albin Mathias, directeur du site, a instauré de nouveaux dispositifs de sécurité.

3 questions à... Albin Mathias

Directeur de la piscine de Nogent

LE MAGAZINE DE NOGENT : QUELLES MESURES AVEZ-VOUS PRISES POUR LUTTER CONTRE LA MONTÉE DE LA DÉLINQUANCE À LA PISCINE PENDANT LES MOIS D'ÉTÉ ?

ALBIN MATHIAS : Depuis plusieurs années, beaucoup de piscines ferment l'été, pour éviter tout problème. Car pendant cette période, les vols et violences vont crescendo. Dans le contrat passé par Vert Marine avec la Ville, nous avons convenu d'équiper la piscine de vidéoprotection et d'agents de sécurité. Nous avons donc placé dix caméras, à l'entrée, dans les accès aux vestiaires hommes et autour des bassins. Cinq vigiles surveillent, en particulier le hall d'entrée et l'arrière des gradins, où nous trouvons régulièrement des jeunes qui fument la chicha, installent des barbecues ou font entrer leurs copains par les issues de secours. À l'entrée, ces gardiens pratiquent une fouille visuelle de tous les sacs. Il nous arrive de trouver des bouteilles d'alcool, des tournevis, des couteaux...

LMN : CES MESURES SONT-ELLES EFFICACES ?

A.M. : En grande partie. Les agents de sécurité sont des physionomistes, donc ils repèrent ceux qui causent des troubles – entre 100 et 200 – et les empêchent d'entrer la fois suivante. C'est la seule solution pour que la paix soit maintenue dans l'enceinte de la piscine. Sinon, nous devons lutter sur tous les fronts : respect de l'interdiction du short, tabac – nous avons dû créer une zone fumeurs –, horaires, vols, tags tous les jours... Certains cachent des feutres indélébiles dans leurs chaussettes. La dernière mode étant de s'enduire le corps d'huile d'olive, les abords du bassin sont très glissants. L'eau en fin de journée doit être

traînée spécialement... En outre, des bandes rivales peuvent se donner rendez-vous pour se battre. Ces phénomènes d'affrontement sont nouveaux et pour y faire face nous devons régulièrement faire appel aux forces de police. Mais ces jeunes n'ont plus peur ni des caméras, ni des vigiles, ni même de se faire emmener au poste. Ce qui est regrettable, c'est que certains habitués, par précaution, désertent la piscine durant l'été.

LMN : VOUS AVEZ SÉCURISÉ MAIS AUSSI MODERNISÉ L'ACCÈS À LA PISCINE. PAR QUELS MOYENS ?

A.M. : Pour gagner en fluidité, nous avons ajouté un tourniquet et surtout, deux bornes sur trois sont équipées désormais d'un système d'empreinte palmaire. C'est un système de reconnaissance de main et non d'empreinte génétique. Agréé par la CNIL, il associe l'empreinte ou plutôt la forme de la main à un code à 5 chiffres, qui fait office de compte client. Peu à peu, ce numéro remplace les cartes d'abonnement. Ce qui nous permet de réduire les coûts et de réduire les fraudes. Certains n'utilisent en effet qu'un badge pour toute la famille... Cela permet aussi d'éviter le problème du vol ou de la perte de la carte. Pour les entrées à la journée, le ticket de caisse porte à présent un code barre qui sert de pass. Nous avons supprimé le sas d'entrée pour gagner de l'espace et ajouter des bancs pour les personnes âgées. Pour canaliser les files d'attente, nous avons aussi aménagé courant juillet un dispositif en S avec barrières fixes. Pour l'année prochaine, d'autres mesures, actuellement à l'étude pour que le Centre nautique soit calme toute l'année !

Gare RER E

Une convention pour améliorer la sécurité



LE 9 JUIN, une convention a été signée pour renforcer la sécurité à la gare de Nogent - Le Perreux et dans ses abords par Pierre Dartout, préfet du Val-de-Marne, Jacques J.P. Martin, maire de Nogent, Gilles Carrez, député-maire du Perreux, Patrick Hulot, directeur adjoint à la surveillance générale à la SNCF, Olivier du Cray, sous-préfet et Dominique Bongrain, commissaire divisionnaire étaient également présents.

EFFICACITÉ

L'objectif est de rendre plus efficace le travail conjoint des diverses forces de sécurité (polices municipales de Nogent et du Perreux, police nationale, police des transports, service de sécurité de la SNCF). Cette convention, signée avec la SNCF, s'inscrit dans la suite de celle signée il y a près de deux ans avec les mêmes partenaires et la RATP pour la gare RER A de Nogent.

Avant la signature, le préfet du Val-de-Marne a tenu à visiter le nouveau poste de surveillance vidéo dans les locaux de la Police municipale. Il était accompagné de divers élus dont Sébastien Eychenne, adjoint au maire chargé de la Sécurité !

